

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1797

2 septembre 2010

### SOMMAIRE

<b>AMCIC2 Gloucester S.à r.l.</b> .....	<b>86253</b>	<b>Les Pieds dans le Plat S.à r.l.</b> .....	<b>86231</b>
<b>Casa-Lux S.A.</b> .....	<b>86256</b>	<b>LFPE S.C.A. SICAR</b> .....	<b>86234</b>
<b>Compagnie de Technologie S.A.</b> .....	<b>86231</b>	<b>L'Orchidea S.à.r.l.</b> .....	<b>86231</b>
<b>De Butzeneck</b> .....	<b>86210</b>	<b>Maelux S.A.</b> .....	<b>86235</b>
<b>Eastchester International S.A.</b> .....	<b>86211</b>	<b>Mangaki</b> .....	<b>86235</b>
<b>Euro Freight Car Finance S.A.</b> .....	<b>86210</b>	<b>Maydream S.A.</b> .....	<b>86235</b>
<b>Exclusiv-Shop Juttel S.à.r.l.</b> .....	<b>86211</b>	<b>Mine Holding S.A.</b> .....	<b>86235</b>
<b>Felicity International S.A.</b> .....	<b>86211</b>	<b>Monday Night Productions Sàrl</b> .....	<b>86255</b>
<b>First Mobile S.à r.l.</b> .....	<b>86211</b>	<b>Mond S.A.</b> .....	<b>86239</b>
<b>Gapi-Glass.S.A.</b> .....	<b>86210</b>	<b>MoreUNeed, Gesellschaft mit beschränk-</b>	
<b>Garage Da Cunha S. à r.l.</b> .....	<b>86212</b>	<b>ter Haftung</b> .....	<b>86239</b>
<b>Garda Holdings S.A.</b> .....	<b>86212</b>	<b>NasyaJet S.A.</b> .....	<b>86239</b>
<b>Garda Holdings S.A.</b> .....	<b>86216</b>	<b>NasyaJet S.A.</b> .....	<b>86248</b>
<b>Giga Construction S.à r.l.</b> .....	<b>86211</b>	<b>Natur Produkt Holdings Limited S.A.</b> ....	<b>86249</b>
<b>Glober &amp; Partners Consulting s.à r.l.</b> ....	<b>86216</b>	<b>Newark S.A.</b> .....	<b>86249</b>
<b>Henv S.à r.l.</b> .....	<b>86217</b>	<b>Newark S.A.</b> .....	<b>86249</b>
<b>Hermes Investment Fund</b> .....	<b>86216</b>	<b>Newark S.A.</b> .....	<b>86253</b>
<b>HERMITAGE International</b> .....	<b>86217</b>	<b>NGP IX Northern Blizzard S.à r.l.</b> .....	<b>86217</b>
<b>HMO Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>86217</b>	<b>Okawango</b> .....	<b>86253</b>
<b>Hoffmann Investment S.A.</b> .....	<b>86220</b>	<b>Olympus s. à r.l.</b> .....	<b>86253</b>
<b>Honeymoon S.à r.l.</b> .....	<b>86216</b>	<b>Open S.A.</b> .....	<b>86253</b>
<b>Ibex International S.à r.l.</b> .....	<b>86220</b>	<b>Ritchie Bros. Holdings Luxembourg S.à r.l.</b>	
<b>Ilika S.à r.l.</b> .....	<b>86221</b>	.....	<b>86221</b>
<b>Incoterm Holding S.à r.l.</b> .....	<b>86221</b>	<b>SSP Resources Gloucester Parent 1 S.à r.l.</b>	
<b>ING RPFfB Soparfi B S.à r.l.</b> .....	<b>86221</b>	.....	<b>86253</b>
<b>ING RPFfB Soparfi C S.à r.l.</b> .....	<b>86226</b>	<b>Superfilm Europe S.A.</b> .....	<b>86210</b>
<b>ING RPFfB Soparfi Finco S.à r.l.</b> .....	<b>86226</b>	<b>UPC DTH S.à r.l.</b> .....	<b>86249</b>
<b>Iona Luxembourg S.C.A.</b> .....	<b>86235</b>	<b>Weatherford International (Luxembourg)</b>	
<b>JK Luxe S.A.</b> .....	<b>86227</b>	<b>Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>86239</b>
<b>Juttel S.à.r.l.</b> .....	<b>86230</b>	<b>WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l.</b> ..	<b>86227</b>
<b>K Manco 1 S.à r.l.</b> .....	<b>86230</b>	<b>WPP Luxembourg Holdings S.à.r.l.</b> .....	<b>86212</b>
<b>L.C.S.L. Immo S.A.</b> .....	<b>86231</b>		

**De Butzeneck, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 150, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 43.850.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091831/13.

(100102488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Euro Freight Car Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 65.396.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2009 de sa société mère, AAE Ahaus Alstätter Eisenbahn Cargo AG, Baar ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Référence de publication: 2010091856/13.

(100102251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Gapi-Glass.S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4562 Differdange, Z.I. Hahneboesch.

R.C.S. Luxembourg B 95.573.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091886/13.

(100102490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Superfilm Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 103.806.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010092119/13.

(100102496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Eastchester International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 122.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091848/9.

(100102280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**Felicity International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 71.033.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091864/9.

(100102265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**Exclusiv-Shop Juttel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9255 Diekirch, 6, place de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 95.716.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire Weber Bontemps &amp; Mouwannes

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091859/12.

(100102144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**First Mobile S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5402 Assel, 4, rue Stinzinger.

R.C.S. Luxembourg B 146.320.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 mai 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091873/13.

(100102489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**Giga Construction S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 118.422.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091899/10.

(100102275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**Garage Da Cunha S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4664 Niedercorn, 44, rue de Sanem.  
R.C.S. Luxembourg B 129.924.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091887/13.

(100102491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Garda Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 35.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010091888/11.

(100102567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**WPP Luxembourg Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 4.914.733.590,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 90.028.

In the year two thousand and ten, on the fifteenth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Lexington International B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Wilhelminaplein 10, 3072 DE Rotterdam, The Netherlands (the Sole Shareholder),

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

2. Taylor Nelson Sofres International Limited, a limited company organized under the laws of England and Wales, with registered office at 27 Farm Street, London W1J 5RJ, United Kingdom, registered with the companies house register under no. 1953112 (TNS International),

hereby represented by Lucile Arnoux, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The party referred to under item 2. above intervenes to the present deed in order to subscribe new shares to be issued by the Company.

The powers of attorney from the appearing parties referred to under items 1. and 2. above, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on their behalf and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for registration purposes.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds all the 159,774,780 shares of USD 30 each in the share capital amounting to USD 4,793,243,400 of WPP Luxembourg Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg with registered office at 6, rue Heine in L-1720 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 90.028 (the Company), incorporated on 18 November 2002 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 1811 of 23 December 2002 and whose articles of association (the Articles) have been amended for the last time on 2 December 2008 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in

Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 3020 of 24 December 2008;

II. that the Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Waiver of the convening notices.
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 121,490,190 in order to bring the share capital of the Company from its present amount to USD 4,914,733,590, by way of the issuance of 4,049,673 new shares of the Company having a nominal value of USD 30 each, together with share premium.
3. Intervention and approval of Taylor Nelson Sofres International Limited as a new shareholder of the Company, subscription to and payment of the share capital increase specified under item 2. above.
4. Subsequent amendment of article 4, paragraph 1, of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. above.
5. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of (i) the name of the new shareholder of the Company and (ii) the newly issued share, and to see to any formalities in connection therewith.
6. Miscellaneous.

III. that after deliberation the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of USD 121,490,190 (one hundred and twenty-one million four hundred and ninety thousand one hundred and ninety Dollars of the United States of America) in order to bring the share capital of the Company from its present amount to USD 4,914,733,590 (four billion nine hundred and fourteen million seven hundred and thirty-three thousand five hundred and ninety Dollars of the United States of America), by way of the issuance of 4,049,673 (four million forty-nine thousand six hundred and seventy-three) new shares of the Company having a nominal value of USD 30 (thirty Dollars of the United States of America) each.

*Intervention - Subscription - Payment*

The Meeting resolves to (i) approve TNS International, as a new shareholder of the Company and (ii) record the subscription to and full payment of the above share capital increase by TNS International.

TNS International, represented as stated above, hereby declares (i) to subscribe to all the newly issued shares of the Company having a nominal value of USD 30 each and (ii) to fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of intra-group receivables (the Receivables).

The Receivables have an aggregate amount of USD 317,000,000 (three hundred and seventeen million Dollars of the United States of America) of which USD 121,490,190 (one hundred and twenty-one million four hundred and ninety thousand one hundred and ninety Dollars of the United States of America) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and USD 195,509,810 (one hundred and ninety-five million five hundred and nine thousand eight hundred and ten Dollars of the United States of America) is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The ownership, transferability, certainty, liquidity and valuation of the Receivables contributed to the Company by TNS International are supported by (i) a balance sheet of TNS International and (ii) a certificate issued by the management of the Company and the management of TNS International (the Certificate).

A copy of the Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting in the name and on behalf of TNS International and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

The Meeting resolves to record that the shareholding of the Company is, further to the above share capital increase, as follows:

Lexington International B.V. ....	159,774,780 shares
TNS International: .....	<u>4,049,673 shares</u>
Total: .....	163,824,453 shares

*Third resolution*

The Meeting resolves to amend article 4, paragraph 1, of the Articles in order to reflect the above increase of the share capital of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at USD 4,914,733,590 (four billion nine hundred fourteen million seven hundred thirty-three thousand five hundred ninety Dollars of the United States of America),

represented by 163,824,453 (one hundred and sixty-three million eight hundred and twenty-four thousand four hundred and fifty-three) shares having a nominal value of USD 30 (thirty Dollars of the United States of America) per share."

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company to, each acting individually under their sole signature, proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company (including for the avoidance of any doubt the signature of said register) of the changes mentioned under the second and third resolutions above, and to see to any formalities in connection therewith, if any.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 7,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quinze juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

1. Lexington International B.V., une société à responsabilité limitée de droit Néerlandais, avec siège social au 10, Wilhelminaplein, 3072 DE Rotterdam, Pays-Bas (l'Associé Unique)

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; et

2. Taylor Nelson Sofres International Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit de l'Angleterre et du Pays de Galles avec siège social au 27 Farm Street, Londres W1J 5RJ, Royaume Uni, immatriculée auprès du registre de la Companies House sous le numéro 1953112 (TNS International),

ici représentée par Lucile Arnoux, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La partie reprise sous le point 2. ci-dessus intervient au présent acte en vue de souscrire les nouvelles parts sociales devant être émises par la Société.

Les procurations des parties comparantes mentionnées sous les points 1. et 2. ci-dessus, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour leur compte et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les 159.774.780 parts sociales de 30 USD chacune dans la capital social s'élevant à 4.793.243.400 USD de WPP Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.028 (la Société), constituée le 18 novembre 2002 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 1811 du 23 décembre 2002 et dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 2 décembre 2008 selon un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N° 3020 du 24 décembre 2008;

II. que l'Associé Unique désire adopter des résolutions sur les points suivants:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 121.490.190 USD de façon à porter le capital social de la Société de son montant actuel à 4.914.733.590 USD par voie d'émission de 4.049.673 nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 30 USD chacune, avec prime d'émission.

3. Intervention et approbation de Taylor Nelson Sofres International Limited en tant que nouvel associé de la société, souscription et libération intégrale de l'augmentation de capital social mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification consécutive de l'article 4, paragraphe 1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital social mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société (i) du nom du nouvel associé de la Société et (ii) de la part sociale nouvellement émise, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

6. Divers.

III. que l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme dûment convoqué et déclare avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de 121.490.190 USD (cent vingt-et-un millions quatre cent quatre-vingt-dix mille cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel à 4.914.733.590 USD (quatre milliards neuf cent quatorze millions sept cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique) par l'émission de 4.049.673 (quatre millions quarante-neuf mille six cent soixante-treize) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 30 USD (trente dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

*Intervention - Souscription - Libération*

L'Assemblée décide (i) d'approuver TNS International en tant que nouvel associé de la Société et (ii) d'enregistrer la souscription à et la libération intégrale de l'augmentation de capital par TNS International.

TNS International, susmentionnée, représentée telle que décrit ci-dessus, déclare souscrire à toutes les parts sociales nouvellement émises de la Société ayant une valeur nominale de 30 USD chacune et de les libérer entièrement au moyen d'un apport en nature consistant en plusieurs créances intra-groupe (les Créances).

Les Créances ont une valeur de 317.000.000 USD (trois cent dix-sept millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique) desquels 121.490.190 USD (cent vingt-et-un millions quatre cent quatre mille dix mille cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique) sont à affecter au compte capital social de la Société et 195.509.810 USD (cent quatre-vingt-quinze millions cinq cent neuf mille huit cent dix dollars des Etats-Unis d'Amérique) sont à affecter au compte prime d'émission de la Société.

La propriété, la cessibilité, le caractère certain et liquide et la valeur des Créances apportées à la Société par TNS International sont certifiés par (i) un bilan de TNS International et (ii) un certificat émis par les organes de gestion de la Société et de TNS International (le Certificat).

Une copie du Certificat, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom et pour le compte de TNS International et par le notaire instrumentant restera jointe au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Assemblée décide d'enregistrer que la participation de la Société est, suite à l'augmentation de capital social ci-dessus, composée comme suit:

Lexington International B.V.: . . . . .	159.774.780 parts sociales
TNS International: . . . . .	<u>4.049.673 parts sociales</u>
Total: . . . . .	163.824.453 parts sociales

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'article 4, paragraphe 1, des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société ci-dessus, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 4.914.733.590 (quatre milliards neuf cent quatorze millions sept cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 163.824.453 (cent soixante-trois millions huit cent vingt-quatre mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 30 (trente dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune."

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à refléter les modifications qui précédent et donne pouvoir et autorise tout gérant de la Société à procéder individuellement sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société (en ce compris pour éviter toute ambiguïté la signature dudit registre) des modifications décidées sous les deuxième et troisième résolutions ci-dessus, et d'accomplir le cas échéant toutes les formalités y relatives.

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et frais qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ EUR 7.000.-.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, il est également précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. ARNOUX et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juin 2010. Relation: LAC/2010/27468. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 juin 2010.

Référence de publication: 2010092159/208.

(100102026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Garda Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 35.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2010.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2010091889/11.

(100102568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Glober & Partners Consulting s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8084 Bertrange, 1, rue des Lilas.

R.C.S. Luxembourg B 127.847.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091903/13.

(100102492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Hermes Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.228.

Les comptes annuels au 31 mars 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091914/10.

(100102021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Honeymoon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 108.294.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091917/13.

(100102493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Henv S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 84.603.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091919/9.

(100102605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**HERMITAGE International, Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 139.912.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2010091920/11.

(100102565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**HMO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 99.940.

Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010091922/11.

(100102154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**NGP IX Northern Blizzard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 153.608.

In the year two thousand and ten, on the seventh day of July.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

The limited partnership NGP IX Canadian Holdings, L.P., a Delaware limited partnership, registered under the number SRV 080466492-4538331, having its registered office at 125 E. John Carpenter Freeway, Suite 600, Irving, TX 75062,

here represented by Me Marco SCHMITZ, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy under private seal, given in Irving, Texas (United States of America) , on July 6, 2010.

The proxy, having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be filed in the same time with the registration authorities.

The aforementioned limited partnership NGP IX Canadian Holdings, L.P. is the sole member of the limited liability company NGP IX Northern Blizzard S.à r.l., having its registered address at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 153608, incorporated by a deed received by the undersigned notary, on June 4, 2010, not yet published in the official gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended by a deed received by the undersigned notary, on June 30, 2010, not yet published in the official gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity of sole member of the Company, has requested the undersigned notary to state that:

The agenda of the meeting was the following:

- 1) Increase of the share capital of the Company by an amount of four million one hundred thirty-six thousand one hundred and six Canadian Dollars (CAD 4,136,106.-);
- 2) Issuance of four million one hundred thirty-six thousand one hundred and six (4,136,106) new corporate units with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-);
- 3) Subscription and payment of the new corporate units of the Company by the Sole Member;
- 4) Amendment of article 6 of the articles of association of the Company;
- 5) Insertion of a fifth paragraph to article 14 of the articles of association of the Company;
- 6) Any other business.

In accordance with the aforementioned agenda, the sole member of the Company passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole member resolved to increase the share capital of the Company by an amount of four million one hundred thirty-six thousand one hundred and six Canadian Dollars (CAD 4,136,106.-) taking it from its present amount of forty thousand six hundred and one Canadian Dollars (CAD 40,601.-), to the amount of four million one hundred seventy-six thousand seven hundred and seven Canadian Dollars (CAD 4,176,707.-), by the issue of four million one hundred thirty-six thousand one hundred and six (4,136,106) corporate units with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each.

#### *Subscription and Payment*

The appearing person, acting as here above stated, declared to subscribe in the name and on behalf of NGP IX Canadian Holdings, L.P. for the four million one hundred thirty-six thousand one hundred and six (4,136,106) newly issued corporate units with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each and to make payment in full for such corporate units by the contribution of cash.

Evidence of the above cash payment has been given to the undersigned notary so that the amount of in an amount of four million one hundred thirty-six thousand one hundred and six Canadian Dollars (CAD 4,136,106.-) is at the disposal of the Company.

Thereupon, the sole member resolved to accept the said subscription and payment and to allot four million one hundred thirty-six thousand one hundred and six (4,136,106) new corporate units with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) to the appearing party, represented as here above stated.

#### *Second resolution*

The sole member resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company so as to reflect the above resolutions, which shall now be read as follows:

“ **Art. 6.** The capital is set at four million one hundred seventy-six thousand seven hundred and seven Canadian Dollars (CAD 4,176,707.-), represented by four million one hundred seventy-six thousand seven hundred and seven (4,176,707), corporate units with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.”

#### *Third resolution*

The sole member resolved to insert a fifth paragraph to article 14 of the articles of association of the Company as follows:

“The members may take action by written consent (including to approve any matter required or permitted to be approved by the members under the terms of the present articles of association but with the exception of the matters affecting the articles of association) without a meeting, without prior notice and without a vote, if each member shall have received a precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and such written consent is signed by the members having not less than the minimum number of votes that would be necessary to authorize or take such action at a meeting at which all members entitled to vote thereon were present and voting.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately three thousand seven hundred Euros.

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, acting as said before, the said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le septième jour de juillet.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**A COMPARU:**

La société NGP IX Canadian Holdings, L.P., une société en commandite (limited partnership) de droit de l'Etat de Delaware, immatriculée sous le numéro SRV 080466492-4538331, ayant son siège social à 125 E. John Carpenter Freeway, Suite 600, Irving, TX 75062,

ici représentée par Maître Marco SCHMITZ, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69 boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Irving, Texas (Etats-Unis d'Amérique), le 6 juillet 2010.

Ladite procuration, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, reste annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La pré-mentionnée société en commandite NGP IX Canadian Holdings, L.P. est l'associée unique de la société à responsabilité limitée NGP IX Northern Blizzard S.à r.l., ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 153608, constituée en vertu d'acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 juin 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés en vertu d'acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 juin 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, en sa qualité d'associée unique de la Société, a demandé au notaire instrumentant d'acter que:

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- 1) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre millions cent trente-six mille cent six Dollars canadiens (CAD 4.136.106,-);
- 2) Emission de quatre millions cent trente-six mille cent six (4.136.106) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar canadien (CAD 1,-) chacune;
- 3) Souscription et paiement des nouvelles parts sociales de la Société par l'associée unique;
- 4) Modification de l'article 6 des statuts de la Société;
- 5) Insertion d'un cinquième paragraphe à l'article 14 des statuts de la Société;
- 6) Divers.

Conformément à l'ordre du jour précité, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre millions cent trente-six mille cent six Dollars canadiens (CAD 4.136.106,-), pour le porter de son montant actuel de quarante mille six cent et un Dollars canadiens (CAD 40.601,-) au montant de quatre millions cent soixante-seize mille sept cent sept Dollars canadiens (CAD 4.176.707,-), par l'émission de quatre millions cent trente-six mille cent six (4.136.106) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un Dollar canadien (CAD 1,-) chacune.

*Souscription et Paiement*

Ledit comparant, agissant comme dit ci-avant, a déclaré souscrire, au nom et pour le compte de NGP IX Canadian Holdings, L.P. aux quatre millions cent trente-six mille cent six (4.136.106) parts sociales, nouvellement émises et de les libérer intégralement par un apport numéraire.

La preuve de ce paiement a été donnée au notaire instrumentant de telle sorte que le montant de quatre millions cent trente-six mille cent six Dollars canadiens (CAD 4.136.106,-) est à la disposition de la Société.

Après quoi l'associée unique a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer quatre million cent trente-six mille cent six (4.136.106) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale d'un Dollar canadien (CAD 1,-) chacune, à la partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus.

*Deuxième résolution*

L'associée unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la société de façon à refléter les résolutions ci-dessus, pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital est fixé à quatre millions cent soixante-seize mille sept cent sept Dollars canadiens (CAD 4.176.707,-), représenté par quatre millions cent soixante-seize mille sept cent sept (4.176.707) parts sociales d'une valeur d'un dollar canadien (CAD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées."

*Troisième résolution*

L'associée unique a décidé d'insérer un cinquième paragraphe à l'article 14 des statuts de la société comme suit:

"Les associés peuvent agir par résolution écrite (incluant l'approbation de toute question qui doit ou peut être approuvée par les associés aux termes des présents statuts à l'exception des questions affectant les statuts) sans la tenue d'une assemblée, sans notification préalable et sans vote, si chaque associé a reçu un énoncé précis du texte des résolutions ou décisions à adopter et qu'une telle résolution écrite est signée par les associés exprimant au moins le nombre minimum de voix qui auraient été nécessaires pour autoriser ou adopter une telle décision lors d'une assemblée auquel tous les membres autorisés à voter tels qu'énoncés ci-dessus auraient été présents et votants."

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à trois mille sept cents euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la personne comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, ès-qualités qu'elle agit, ladite personne a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. SCHMITZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2010. LAC/2010/30496. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 13 juillet 2010.

Référence de publication: 2010092647/154.

(100103132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2010.

---

**Hoffmann Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.483.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOFFMANN INVESTMENT S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010091923/11.

(100102190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Ibex International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 60, avenue François Clément.

R.C.S. Luxembourg B 130.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010091932/11.

(100102602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Ilika S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 117.066.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091934/10.

(100102402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**Incoterm Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée holding.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 81.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour INCOTERM HOLDING S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2010091937/11.

(100102614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**ING RPFEB Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 71.026.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 95.512.

Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ING RPFEB Soparfi B S.à r.l.

Référence de publication: 2010091940/12.

(100102098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**Ritchie Bros. Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 40.003,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 153.993.

In the year two thousand and ten, on the sixth of July.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, a limited liability company governed by the laws of Hungary, having its registered address at Hermina Torony, Hermina út 17.IV.emelet, 1146 Budapest, Hungary, registered with the Court of Registry of Budapest, with number 01-09-693015, acting in its name and on its own behalf, or through its Luxembourg branch, Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, having its registered address at 37, rue d'Anvers, L-1130, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 117340,

here represented by Ms. Peggy SIMON, employee, residing in Berdorf, by virtue of a proxy established on June 25<sup>th</sup>, 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing company is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of "Ritchie Bros. Holdings Luxembourg S.à r.l.", having its registered seat at 7, avenue Gaston Diderich, L-1420, Luxembourg, the Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the notary Jean SECKLER,

residing in Junglinster, in replacement of the undersigned notary, the last-mentioned remaining the depositary of the deed, executed on June 25<sup>th</sup>, 2010, not yet published in the Mémorial C (hereafter the “Company”).

II. The Company’s share capital is set at forty thousand US Dollars (USD 40,000.-) represented by forty thousand (40,000) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each.

III. The sole shareholder, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolved to increase the share capital in the amount of three US Dollars (USD 3.-), to raise it from its present amount of forty thousand US Dollars (USD 40,000.-) to forty thousand and three US Dollars (USD 40,003.-) by creation and issue of three (3) new shares with nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, along with the payment of a share premium in the aggregate amount of three hundred and twenty million, two hundred and thirteen thousand, seven hundred and sixty-five US Dollars and seventy-five cents (USD 320,213,765.75), payable on the share premium account of the Company, out of which four thousand US Dollars and thirty cents (USD 4,000.30) shall be allocated to the legal reserve of the Company.

*Subscription - Payment*

Thereupon, Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, prenamed, acting in its name and on its own behalf, or through Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to all three (3) new shares as follows:

- One (1) share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-), by Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting in its name and on its own behalf; and

- Two (2) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, by Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság acting through Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch;

and have such shares, whose aggregate subscription value amounts to three US Dollars (USD 3.-), and the related share premium in the aggregate amount of three hundred and twenty million, two hundred and thirteen thousand, seven hundred and sixty-five US Dollars and seventy-five cents (USD 320,213,765.75), both fully paid-up, by (i) contribution in kind consisting of the assignment of that certain, unquestionable and undisputed receivable in the aggregate amount of twenty-five million US Dollars (USD 25,000,000.-) owed to Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, out of which only one US Dollar (USD 1.-) is used for a share capital increase corresponding to one additional share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) subscribed by the latter, the remaining being allocated to the share premium account of the Company; (ii) contribution in kind consisting of the assignment of that certain, unquestionable and undisputed receivables in the aggregate amount of two hundred and eighty-seven million, two hundred and thirteen thousand, seven hundred and sixty-eight US Dollars and seventy-five cents (USD 287,213,768.75) owed to Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting through Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, out of which only one US Dollar (USD 1.-) is used for a share capital increase corresponding to one additional share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) subscribed by the latter, the remaining being allocated to the share premium account of the Company; and by (iii) contribution in cash for the aggregate amount of eight million US Dollars (USD 8,000,000.-) by Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting through Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, out of which only one US Dollar (USD 1.-) is used for a share capital increase corresponding to one additional share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) subscribed by the latter, the remaining being allocated to the share premium account of the Company, so that the cash amount of one US Dollar (USD 1.-) is at the disposal of the Company, as it has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it. All the new shares, along with the related share premium, have been fully paid up in accordance with the following contributions split:

1. Contribution made by Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting in its name and on its own behalf:

- The assignment of that certain unquestionable and undisputed receivable owed directly to Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting in its name and on its own behalf, by Ritchie Bros. Properties Inc., a corporation governed by the laws of the State of Washington, the United States of America, having its registered address at 4000 Pine Lake Road, Lincoln, Nebraska, 68506-0429, the United States of America (hereinafter referred to as “RB Properties US”), and resulting from a declaration of the latter, as debtor company, and from a declaration of Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, as holder of the receivable, both dated June 25<sup>th</sup>, 2010; and

2. Contributions made by Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting through Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch:

- The assignment of that certain unquestionable and undisputed receivables owed to Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting through its Luxembourg branch, by the following entities of the Ritchie Bros. group:

i) Ritchie Bros. Auctioneers B.V., a limited liability company governed by the laws of the Netherlands, having its registered address at Concordiastraat 20, 4811 NB Breda, the Netherlands (hereafter “RB Auctioneers Netherlands”);

ii) Ritchie Bros. Properties B.V., a limited liability company governed by the laws of the Netherlands, having its registered address at Concordiastraat 20, 4811 NB Breda, the Netherlands (hereafter “RB Properties Netherlands”);

iii) Ritchie Bros. Auctioneers (America) Inc., a corporation governed by the laws of the State of Washington, the United States of America, having its registered address at 4000 Pine Lake Road, Lincoln, 68506-0429, Nebraska, les Etats-Unis d'Amérique (hereafter "RB Auctioneers US");

iv) RB Properties US;

v) Ritchie Bros. Auctioneers Pte Ltd., a limited company governed by the laws of Singapore, having its registered address at 55 Market Street, #15-01, Singapore 048941 (hereafter "RB Singapore");

vi) Ritchie Bros. Properties EURL, a sole shareholder limited liability company governed by the laws of France, having its registered office at 32 Rue du vieil abreuvoir, 78100, Saint Germain En Laye, France (hereafter "RB France");

vii) Ritchie Bros. Auctioneers (Spain) S.L., a limited liability company governed by the laws of Spain, having its registered address at Pol Industrial Casablanca, Cami de Cabres s/n, 12593, Moncofa (Castellon), Spain (hereafter "RB Auctioneers Spain");

viii) Ritchie Bros. Properties (Spain) S.L., a limited liability company governed by the laws of Spain, having its registered address at Pol Industrial Casablanca, Cami de Cabres s/n, 12593, Moncofa (Castellon), Spain (hereafter "RB Properties Spain");

ix) Ritchie Bros. Properties S.r.l., a limited liability company governed by the laws of Italy, having its registered address at 29017 Fiorenzuola D'Arda (PC), Via Calestani 8, Italy (hereafter "RB Italy");

x) Ritchie Bros. Properties Japan KK, a corporation governed by the laws of Japan, having its registered address at Taragai 245-2771, Natia City, Chiba Prefecture, Japan 287-0242 (hereafter "RB Japan");

and resulting from a declaration of Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting through its Luxembourg branch, as holder of the receivables, dated June 25<sup>th</sup>, 2010, and by declarations of RB Auctioneers Netherlands, RB Properties Netherlands, RB Auctioneers US, RB Properties US, RB Singapore, RB France, RB Auctioneers Spain, RB Properties Spain, RB Italy and RB Japan, all dated in June and/or July 2010;

(the contribution made by Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting in its name and on its own behalf under the above point 1, and the contributions made by Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, acting through Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, under the above point 2 are hereinafter collectively referred to as the "Contributions").

The copies of the above mentioned declarations will remain annexed to the present deed; and

- The contribution in cash of eight million US Dollars (USD 8,000,000.-).

#### *Effective implementation of the contributions*

Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, declared that:

- Itself acting in its name and on its own behalf, or through its Luxembourg branch, is the sole owner of the Contributions;

- The assignment and transfer of the Contributions are effective today without qualification; and

- All further formalities are in course in the respective countries of location of the Contributions in order to duly carry out and formalize the transfer and assignment and to render them effective anywhere and toward any third party.

#### *Second resolution*

Pursuant to the above resolution, article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

**" Art. 6. Subscribed Capital.** The share capital is set at forty thousand and three US Dollars (USD 40,003.-) represented by forty thousand and three (40,003) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

#### *Third resolution*

The sole shareholder resolved to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowered and authorized any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to complete any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing companies, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing companies and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the company appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with US, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille dix, le six juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Hongrie, ayant son siège social au Hermina Torony, Hermina út 17.IV.emelet, 1146 Budapest, Hongrie, enregistrée auprès de la Cour du Registre de Budapest, sous le numéro 01-09-693015, agissant en son nom et pour son compte, ou via sa succursale luxembourgeoise, Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, ayant son adresse au 37, rue d'Anvers, L-1130, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117340,

ici représentée par Madame Peggy SIMON, employée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Ritchie Bros. Holdings Luxembourg S.à r.l.», ayant son siège social au 7, avenue Gaston Diderich, L-1420, Luxembourg, le Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, en remplacement du notaire soussigné, lequel dernier restera dépositaire de la minute, en date du 25 juin 2010, non encore publié au Mémorial C (ci-après la «Société»).

II. Le capital social de la Société est fixé à quarante mille Dollars américains (USD 40.000,-) représenté par quarante mille (40.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune.

III. L'associée unique, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de trois Dollars américains (USD 3,-), pour le porter de son montant actuel de quarante mille Dollars américains (USD 40.000,-) à quarante mille et trois Dollars américains (USD 40.003,-) par la création et l'émission de trois (3) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois cent vingt millions, deux cent treize mille, sept cent soixante-cinq Dollars américains et soixante-quinze cents (USD 320.213.765,75), payable sur le compte de prime d'émission de la Société, et dont quatre mille Dollars américains et trente cents (USD 4.000,30) seront alloués à la réserve légale de la Société.

*Souscription - Libération*

Sur ce, Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, prénommée, agissant en son nom et pour son compte, ou via Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, prénommée, par son mandataire, a déclaré souscrire aux trois (3) nouvelles parts sociales de la manière suivante:

- Une (1) part sociale d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-), par Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant en son nom et pour son compte; et

- Deux (2) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, par Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant via Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch;

et libérer intégralement ces parts sociales, dont la valeur totale de souscription est de trois Dollars américains (USD 3,-), ainsi que la prime d'émission s'y afférant d'un montant total de trois cent vingt millions, deux cent treize mille, sept cent soixante-cinq Dollars américains et soixante-quinze cents (USD 320.213.765,75), par (i) apport en nature consistant en la cession d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant total de vingt-cinq millions de Dollars américains (USD 25.000.000,-) due à Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, dont un Dollar américain (USD 1,-) seulement est utilisé pour une augmentation de capital correspondant à une (1) part sociale supplémentaire d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) souscrite par cette dernière, le reste étant alloué au compte de prime d'émission de la Société; (ii) apport en nature consistant en la cession de créances certaines, liquides et exigibles d'un montant total de deux cent quatre-vingt-sept millions, deux cent treize mille, sept cent soixante-huit Dollars américains et soixante-quinze cents (USD 287.213.768,75) dues à Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant via Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, dont un Dollar américain (USD 1,-) seulement est utilisé pour une augmentation de capital correspondant à une (1) part sociale supplémentaire d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) souscrite par cette dernière, le reste étant alloué au compte de prime d'émission de la Société; et par (iii) apport en numéraire d'un montant total de huit millions de Dollars américains (USD 8.000.000,-) par Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant via Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, dont un Dollar américain (USD 1,-) seulement est utilisé pour une augmentation de capital correspondant à une (1) part

sociale supplémentaire d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) souscrite par cette dernière, le reste étant alloué au compte de prime d'émission de la Société, de sorte que le montant en numéraire d'un Dollar américain (USD 1,-) est à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément. Toutes les nouvelles parts sociales, ainsi que le paiement de la prime d'émission s'y afférant, ont été entièrement libérer par les apports répartis de la manière suivante:

1. Apport fait par Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, prénommée, agissant en son nom et pour son compte:

- La cession d'une créance certaine, liquide et exigible, due directement à Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant en son nom et pour son compte, par Ritchie Bros. Properties Inc., une société régie par les lois de l'Etat de Washington, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 4000 Pine Lake Road, Lincoln, Nebraska, 68506-0429, les Etats-Unis d'Amérique (ci-après «RB Properties US»), et résultant d'une déclaration de cette dernière, en tant que société débitrice, ainsi que d'une déclaration de Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, en tant que détentrice de ladite créance, toutes deux datées du 25 juin 2010.

2. Apports faits par Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant via sa succursale luxembourgeoise, Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch:

- La cession de créances certaines, liquides et exigibles, dues à Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant via sa succursale luxembourgeoise, Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, par les entités suivantes du groupe Ritchie Bros.:

i) Ritchie Bros. Auctioneers B.V., une société à responsabilité limitée régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Concordiastraat 20, 4811 NB Breda, les Pays-Bas (ci-après «RB Auctioneers Netherlands»);

ii) Ritchie Bros. Properties B.V., une société à responsabilité limitée régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Concordiastraat 20, 4811 NB Breda, les Pays-Bas (ci-après «RB Properties Netherlands»);

iii) Ritchie Bros. Auctioneers (America) Inc., une société régie par les lois de l'Etat de Washington, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 4000 Pine Lake Road, Lincoln, 68506-0429, Nebraska, les Etats-Unis d'Amérique (ci-après «RB Auctioneers US»);

iv) RB Properties US;

v) Ritchie Bros. Auctioneers Pte Ltd., une société à responsabilité limitée régie par les lois de Singapour, ayant son siège social au 55 Market Street, #15-01, Singapour 048941 (ci-après «RB Singapore»);

vi) Ritchie Bros. Properties EURL, une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée régie par les lois de France, ayant son siège social au 32 Rue du vieil abreuvoir, 78100, Saint Germain En Laye, France (ci-après «RB France»);

vii) Ritchie Bros. Auctioneers (Spain) S.L., une société à responsabilité limitée régie par les lois d'Espagne, ayant son siège social au Pol Industrial Casablanca, Cami de Cabres s/n, 12593, Moncofa (Castellon), Espagne (ci-après «RB Auctioneers Spain»);

viii) Ritchie Bros. Properties (Spain) S.L., une société à responsabilité limitée régie par les lois d'Espagne, ayant son siège social au Pol Industrial Casablanca, Cami de Cabres s/n, 12593, Moncofa (Castellon), Espagne (ci-après «RB Properties Spain»);

ix) Ritchie Bros. Properties S.r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois d'Italie, ayant son siège social au 29017 Fiorenzuola D'Arda (PC), Via Calestani 8, Italie (ci-après «RB Italy»);

x) Ritchie Bros. Properties Japan KK, une société régie par les lois du Japon, ayant son siège social au Taragai 245-2771, Natia City, Chiba Prefecture, Japon 287-0242 (ci-après «RB Japan»);

et résultant d'une déclaration de Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant via sa succursale luxembourgeoise, Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, en tant que détentrice des créances, datée du 25 juin 2010, et de déclarations de RB Auctioneers Netherlands, RB Properties Netherlands, RB Auctioneers US, RB Properties US, RB Singapore, RB France, RB Auctioneers Spain, RB Properties Spain, RB Italy et RB Japan, en tant que sociétés débitrices, toutes datées de juin et/ou juillet 2010;

(l'apport fait par Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant en son nom et pour son compte sous le point 1 ci-dessus et les apports faits par Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság, agissant via sa succursale luxembourgeoise, Ritchie Bros. Hungary Kft., Luxembourg Branch, sous le point 2 ci-dessus, sont définis collectivement ci-après par les «Apports»).

Les copies desdites déclarations demeureront annexées au présent acte.

- Un apport en numéraire de huit millions de Dollars américains (USD 8.000.000,-).

#### *Réalisation effective des apports*

Ritchie Bros. Hungary Szolgáltató Korlátolt Felelősségű Társaság a déclaré que:

- Agissant en son nom et pour son compte, ou via sa succursale luxembourgeoise, elle est l'unique propriétaire des Apports;

- La cession et le transfert des Apports sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui; et

- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs du lieu des Apports, aux fins d'effectuer la cession et le transfert et de les rendre effectifs partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution susmentionnée, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Souscrit.** Le capital social est fixé à quarante mille et trois Dollars américains (USD 40.003,-) représenté par quarante mille et trois (40.003) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

*Troisième résolution*

L'associée unique a décidé de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société, et d'accomplir toute formalité s'y référant (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publications de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des même comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 07 juillet 2010. Relation: ECH/2010/936. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 13 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093420/279.

(100103508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

**ING RPFFB Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 71.039.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.513.

Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ING RPFFB Soparfi C S.à r.l.

Référence de publication: 2010091941/12.

(100102050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**ING RPFFB Soparfi Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.000.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.511.

Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ING RPFFB Soparfi Finco S.à r.l.

Référence de publication: 2010091942/12.

(100102162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**JK Luxe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 95.829.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091951/10.

(100102043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 90.447.500,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 108.490.

In the year two thousand and ten, the thirtieth day of June.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

WPP Luxembourg Gamma S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.018 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Paul BERNA, lawyer, professionally residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for registration purposes.

The Sole Shareholder holds the entire share capital of WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 108.490 (the Company). The Company was incorporated on 26 May 2005 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C -N° 1085 of 24 October 2005 and whose articles of association (the Articles) have been amended several times and for the last time on 2 December 2008 pursuant to a deed of the undersigned notary, which deed has been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – N°3026 of 27 December 2008.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder owns all the 250 shares of the Company having a nominal value of USD 100 each, representing the entire share capital of the Company, and the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with Article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

II. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Waiver of the convening notices.
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 90,422,500 in order to bring the share capital of the Company from its present amount to USD 90,447,500, by way of the issuance of 904,225 new shares of the Company having a nominal value of USD 100 each, together with share premium.
3. Subscription to, and payment in full, by the Sole Shareholder of the share capital increase specified under item 2. above.
4. Subsequent amendment of article 4, paragraph 1, of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 2. above.
5. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares, and to see to any formalities in connection therewith.

## 6. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder hereby passes the following resolutions:

### *First resolution*

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considers itself as duly convened and declares to have full knowledge of the purpose of the present resolutions which was communicated to it in advance.

### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of USD 90,422,500 in order to bring the share capital of the Company from its current amount to an amount of USD 90,447,500, by way of creation and issuance of 904,225 new shares having a nominal value of USD 100 each.

### *Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares (i) to subscribe to all the newly issued shares of the Company, and (ii) to fully pay them up by means of a contribution in kind consisting of the following (the Contributed Assets):

- (i) various intra-group receivables and various intra-group payables; and
- (ii) 10 shares of Voting Preferred Stock, par value of USD 0.01 per share of WPP Group US Investments, Inc., a Delaware corporation (GUSI).

As supporting evidence of, among other things, the ownership, transferability and valuation of the Contributed Assets, the following documents were provided to the undersigned notary: a balance sheet of the Sole Shareholder and a valuation certificate issued by the management of the Sole Shareholder and countersigned for approval by the management of the Company confirming inter alia that the aggregate net asset value of the Contributed Assets is at least equal to USD 180,845,002 (the Certificate), of which USD 90,422,500 is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and USD 90,422,502 is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

A copy of the Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting in the name and on behalf of the Sole Shareholder and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 4, paragraph 1, of the articles of association of the Company in order to reflect the above increase of the share capital of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 4. Capital.** The Company's subscribed share capital is set at USD 90,447,500 (ninety million four hundred forty-seven thousand five hundred dollars of the United States of America), represented by 904,475 (nine hundred four thousand four hundred seventy-five) shares having a nominal value of USD 100 (one hundred dollars of the United States of America) per share."

### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company to, each acting individually under their sole signature, proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares of the Company, and to see to any formalities in connection therewith.

### *Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately six thousand eight hundred Euro (EUR 6,800.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le trente juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

### A COMPARU:

WPP Luxembourg Gamma S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec son siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.018 (l'Associé Unique),

ici représentée par Paul BERNA, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique détient l'intégralité du capital social de WPP Luxembourg Gamma Five S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec son siège social au 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.490 (la Société). La Société a été constituée le 26 mai 2005 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – N° 1085 du 24 octobre 2005 et dont les statuts (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 2 décembre 2008 selon un acte du notaire instrumentant, lequel acte a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C – N°3026 du 27 décembre 2008.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique est le détenteur de toutes les 250 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 100 chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, et l'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'Article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

II. L'Associé Unique désire prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 90.422.500 de façon à porter le capital social de son montant actuel à USD 90.447.500 par voie d'émission de 904,225 nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de USD 100 chacune, avec prime d'émission.

3. Souscription et libération intégrale par l'Associé Unique de l'augmentation de capital social mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

4. Modification consécutive de l'article 4, paragraphe 1, des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital mentionnée sous le point 2. ci-dessus.

5. Modification du registre des parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

6. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme dûment convoqué et déclare avoir pleinement connaissance de l'objet des présentes résolutions qui lui a été communiqué au préalable.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de USD 90.422.500 afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel à un montant de USD 90.447.500 par voie de création et émission de 904,225 nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de USD 100 chacune.

#### *Souscription - Paiement*

L'Associé Unique déclare par les présentes (i) souscrire toutes les parts sociales de la Société nouvellement émises, et (ii) les libérer intégralement au moyen d'un apport en nature consistant en (les Avoirs Apportés):

(i) diverses créances intra-groupe et diverses dettes intra-groupe; et

(ii) 10 parts préférentielles d'une valeur nominale de USD 0,01 chacune de WPP Group Investments, Inc., une société régie par le droit du Delaware (GUSI).

Les documents suivants ont été mis à la disposition du notaire instrumentant, afin de certifier, entre autres choses, la propriété, la transférabilité et la valeur des Avoirs Apportés: un bilan de l'Associé Unique et un certificat d'évaluation émis par le conseil de gérance de l'Associé Unique et contresigné pour accord par le conseil de gérance de la Société confirmant entre autres que la valeur nette totale des Avoirs Apportés par l'Associé Unique est au moins égale à USD 180.845.002 (le Certificat), desquels USD 90.422.500 sont à affecter au compte capital social de la Société et USD 90.422.502 sont à affecter au compte prime d'émission de la Société.

Une copie du Certificat, après signature ne varietur par le mandataire agissant au nom et pour le compte de WPP Lux Gamma et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités d'enregistrement).

*Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4, paragraphe 1, des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital qui précède, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. Capital.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à USD 90.447.500 (quatre-vingt-dix millions quatre cent quarante-sept mille cinq cents dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 904.475 (neuf cent quatre mille quatre cent soixante-quinze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100 (cent dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune."

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à refléter les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorise tout gérant de la Société à procéder individuellement sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société [des parts sociales nouvellement émises] de la Société, et d'accomplir le cas échéant toutes les formalités y relatives.

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à six mille huit cents euros (EUR 6.800,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: P. Berna et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29380. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093495/179.

(100104044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

---

**Juttel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9255 Diekirch, 8, place de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 94.591.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire Weber Bontemps & Mouwannes

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091953/12.

(100102145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**K Manco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.652.800,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2010.

Référence de publication: 2010091955/11.

(100102285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**L.C.S.L. Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Louis Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 66.698.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010091967/10.

(100102413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**L'Orchidea S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4818 Rodange, 9, rue Dr. Gaasch.  
R.C.S. Luxembourg B 103.936.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 mai 2010.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Référence de publication: 2010091970/13.

(100102494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Les Pieds dans le Plat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 108.451.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010091981/10.

(100102588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Compagnie de Technologie S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 67.102.

L'an deux mille dix, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding «COMPAGNIE DE TECHNOLOGIE S.A.», ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 67102, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 novembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 50 du 27 janvier 1999.

L'assemblée est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Fabio MASTROSIMONE, employé privé, demeurant professionnellement au 180 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine DAYROYEMANS, employée privée, demeurant professionnellement au 180 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

L'assemblée élit aux fonctions de scrutatrice Madame Christine COULON-RACOT, employée privée, demeurant professionnellement au 180 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification du statut fiscal de la Société régi par la loi du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés holding afin de soumettre la Société au statut fiscal des sociétés de participations financières – SOPARFI.

2. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société comme suit: «Il existe une société anonyme sous la dénomination sociale de «COMPAGNIE DE TECHNOLOGIE S.A.».

3. Modification de l'article 2 des statuts de la société comme suit:

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

4. Annulation, dans l'article 3 des statuts, des paragraphes relatifs au capital autorisé venu à échéance et non renouvelé.

5. Modification de l'article 4 des statuts de la société comme suit:

« **Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

6. Modification de l'article 5 des statuts de la société comme suit:

« **Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration de la Société par voie de vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant son identification. Ces moyens de communication doivent respecter des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion, dont la délibération devra être retransmise sans interruption. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à cette réunion. La réunion tenue par l'intermédiaire de tels moyens de communication sera réputée tenue au siège social de la Société.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.»

7. Modification de l'article 11 des statuts comme suit:

« **Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

#### 8. Divers.

II.- Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III.- Il résulte de cette liste de présence que sur la totalité des actions représentant l'entière du capital social émises toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés.

Après délibération, l'assemblée a ensuite adopté les résolutions suivantes chaque fois par vote unanime.

#### *Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le statut fiscal de la Société régi par la loi du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés holding afin de soumettre la Société au statut fiscal des sociétés de participations financières – SOPARFI.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'Article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. § 1.** Il existe une société anonyme sous la dénomination sociale de «COMPAGNIE DE TECHNOLOGIE S.A.».

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'Article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer les alinéas relatifs au capital autorisé venu à échéance en non renouvelé dans l'article 3 des statuts.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'Article 4 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'Article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration de la Société par voie de vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant son identification. Ces moyens de communication doivent respecter des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion, dont la délibération devra être retransmise sans interruption. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à cette réunion. La réunion tenue par l'intermédiaire de tels moyens de communication sera réputée tenue au siège social de la Société.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.»

#### *Septième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'Article 11 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leur nom, prénoms usuels, état et demeures, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. MASTROSIMONE, C. DAY-ROYEMANS, C. COULONRACOT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 juin 2010. Relation: EAC/2010/7672. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010093256/171.

(100103564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

---

### **LFPE S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 125.398.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LFPE S.C.A. SICAR

United International Management S.A.

Référence de publication: 2010091983/12.

(100102503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Maelux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 74.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010091996/9.

(100102427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Mangaki, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 133.887.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2010091998/11.

(100102528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Maydream S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 68.185.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2010.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

*Signature*

Référence de publication: 2010092000/12.

(100102453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Mine Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 76.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MINE HOLDING S.A.*

*Intertrust (Luxembourg) S.A.*

Référence de publication: 2010092010/11.

(100102182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Iona Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 154.118.

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of June.

Before us maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of shareholders of Iona Luxembourg S.C.A. (the "Company"), a société en commandite par actions having its registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, not yet registered with the Luxembourg trade and companies' register, incorporated on 15 June 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened at 10.45 a.m. with Ms. Marie-Madeleine Werner, Avocate, residing professionally in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mrs. Solange Wolter, clerk, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, clerk, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000.-) in order to increase it from its current amount of thirty-two thousand nine hundred British Pounds (GBP 32,900) up to an amount of one hundred two thousand nine hundred British Pounds (GBP 102,900.-), through the issue of seventy-thousand (70,000) new Ordinary Shares of the Company having a par value of one British Pound (GBP 1.-) each;

2. Approval of the subscription of all the seventy-thousand (70,000) new Ordinary Shares of the Company having a par value of one British Pound (GBP 1.-) for a total subscription price of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000.-) by Neuheim Lux Group Holding V S.à r.l.;

3. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company;

4. Amendment to the articles of incorporation of the Company in order to create an authorized share capital of ten million British Pounds (GBP 10,000,000.-) without reserving to the existing shareholders a preferential subscription right.

II. - That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That based on the attached attendance list, one hundred percent (100%) of the share capital, are present or represented at the present general meeting of shareholders and that the present or represented shareholders have declared to waive their right to receive formal convening notices so that the general meeting may be considered as regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000.-) in order to increase it from its current amount of thirty-two thousand nine hundred British Pounds (GBP 32,900) up to an amount of one hundred two thousand nine hundred British Pounds (GBP 102,900.-), through the issue of seventy-thousand (70,000) new Ordinary Shares of the Company having a par value of one British Pound (GBP 1.-) each.

*Second resolution*

The general meeting further resolves to approve the subscription of all the seventy-thousand (70,000) new Ordinary Shares of the Company having a par value of one British Pound (GBP 1.-) each (the "New Shares") by Neuheim Lux Group Holding V S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 288,800.-, having its registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 137498 (the "Subscriber"), here represented by Ms Marie-Madeleine Werner, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal on 16 June 2010, which shall remain attached hereto, for an aggregate subscription price of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000.-). The other shareholder is waiving its preferential subscription right.

The New Shares subscribed are fully paid up in cash by the Subscriber, so that the cash contribution of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000.-) is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The cash contribution of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000.-) is entirely allocated to the share capital of the Company.

The proxyholder is authorized to subscribe all of the New Shares in the name and on behalf of the Subscriber.

*Third resolution*

After having got knowledge of the report established by the Manager ("associé-commandité") in accordance with article 32-3 (5) of the law on commercial companies, the general meeting resolves to amend the articles of incorporation of the Company in order to create an authorized share capital of ten million British Pounds (GBP 10,000,000.-) without reserving to the existing shareholders a preferential subscription right.

The said report will remain attached to the present deed.

As a consequence of the above resolutions, the general meeting resolves to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company which shall now read as follows:

**Art. 6.** The subscribed capital is set at one hundred two thousand nine hundred British Pounds (GBP 102,900.-) consisting of one hundred two thousand eight hundred ninety-nine (102,899) ordinary shares (the "Ordinary Shares")

having a par value of one British Pound (GBP 1) each and one (1) management share (the “Management Share”) having a par value of one British Pound (GBP 1).

The authorised share capital, including the issued share capital, is set at ten million British Pounds (GBP 10,000,000.-). During the period of five years, from the date of the publication of the creation of the authorised share capital, the Manager is hereby authorised to issue ordinary shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the issued shares.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

#### *Estimation of costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately at EUR 2,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L’an deux mille dix, le dix-septième jour de juin,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

S’est réunie l’Assemblée Générale Extraordinaire des associés de Iona Luxembourg S.C.A. (la «Société»), une société en commandite par actions ayant son siège social à 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, pas encore enregistrée au registre de commerce et des sociétés luxembourgeois, constituée suivant acte notarié de Maître Henri Hellinckx en date du 15 juin 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L’Assemblée est ouverte à 10h45 sous la présidence de Mademoiselle Marie-Madeleine Werner, Avocate, résidant professionnellement à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg.

L’Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d’acter:

I.- Que l’ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital souscrit de la Société d’un montant de soixante-dix mille livres Sterling (GBP 70.000) afin de le porter de son montant actuel de trente-deux mille neuf cents livres sterling (GBP 32.900.-) à un montant de cent deux mille neuf cents livres Sterling (GBP 102.900.-) par l’émission de soixante-dix mille Parts Ordinaires d’une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1.-) chacune;

2. Approbation de la souscription des soixante-dix mille (70,000) nouvelles Parts Ordinaires de la Société d’une valeur nominale de un livre sterling (GBP 1.) chacune pour un montant total de souscription égal à soixante-dix mille livres Sterling (GBP 70.000) par Neuheim Lux Group Holding V S.à r.l.;

3. Modification subséquente de l’article 6 des statuts de la Société;

4. Modification des statuts de la Société afin de créer un capital autorisé de dix millions livres sterling (GBP 10.000.000.-) sans réserver aux actionnaires actuels un droit préférentiel à souscrire les actions émises.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d’actions qu’ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés qui le désirent et le bureau de l’assemblée, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l’enregistrement. Les procurations the actionnaires représentés resteront aussi annexées au présent procès-verbal.

III.- Que l’intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présent assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d’usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l’ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable peuvent en conséquence valablement délibérer sur les points figurant à l’ordre du jour, sus-reproduit.

L’assemblée générale, après délibération, approuve à l’unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de soixante-dix mille livres sterling (GBP 70.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille neuf cents livres sterling (GBP 32.900,-) à cent deux mille neuf cents livres sterling (GBP 102.900,-) par l'émission de soixante-dix mille (70,000) nouvelles Parts Ordinaires d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide en outre d'approuver la souscription de l'ensemble des soixante-dix mille (70,000) Parts Ordinaires ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune (les «Nouvelles Parts») par Neuheim Lux Group Holding V S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec un capital social de EUR 288.800,-, ayant son siège social au 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137498, (le «Souscripteur»), ici représenté par Mlle Marie-Madeleine Werner en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 16 juin 2010, laquelle restera annexée à la présente, pour un montant total de souscription de soixante-dix mille livres sterling (GBP 70,000,-). Le deuxième actionnaire renonce à son droit de souscription préférentiel.

Les Nouvelles Parts qui sont souscrites sont entièrement libérées en numéraire par le Souscripteur, de manière à ce que l'apport en numéraire de soixante-dix mille livres sterling (GBP 70,000,-) est à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

L'apport en numéraire de soixante-dix mille livres sterling (GBP 70,000,-) est entièrement affecté au capital social de la Société.

Le mandataire est autorisé à souscrire l'ensemble des Nouvelles Parts au nom et pour le compte du Souscripteur.

#### *Troisième résolution*

Après avoir pris connaissance du rapport du Gérant («associé-commandité») établi conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide de modifier les statuts de la Société afin de créer un capital autorisé d'un montant de dix millions livres sterling (GBP 10.000.000,-) sans réserver aux actionnaires actuels un droit préférentiel à souscrire les actions émises.

Ledit rapport restera annexé aux présentes.

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui est désormais rédigé comme suit:

**Art. 6.** Le capital souscrit est fixé à cent deux mille neuf cents livres sterling (GBP 102.900,-) constitué de cent deux mille huit cent quatre-vingt dix-neuf (102,899) actions ordinaires (Les «Actions Ordinaires») ayant une valeur nominale d'un livre sterling (GBP 1) chacune et d'une (1) action de Commandité («Action de Commandité») ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1).

Le capital autorisé, incluant le capital social émis, est fixé à dix millions livres sterling (GBP 10.000.000,-). Pendant une durée de cinq ans, à compter de la date de publication de la création du capital autorisé, le gérant pourra être autorisé et est autorisé par le présent document à émettre des actions ordinaires et à accorder des options de souscription pour des actions, aux personnes et selon les dispositions qui lui semblent convenables (et en particulier à procéder à cette émission sans réserver aux actionnaires actuels un droit préférentiel à souscrire les actions émises).

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société pourront par la suite être augmentés ou réduits par résolution adoptée lors d'une assemblée des actionnaires selon les dispositions requises pour modifier les présents Statuts.

La société pourra, dans la mesure des dispositions autorisées par la loi et en vertu de celles-ci, rembourser ses propres actions.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de EUR 2.000.-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-M. WERNER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juin 2010. Relation: LAC/2010/27501. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

Référence de publication: 2010093331/179.

(100104080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

---

**MoreUNeed, Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5620 Mondorf-les-Bains, 4, rue Dr Nicolas Schmit.

R.C.S. Luxembourg B 75.961.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010091994/10.

(100102266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Mond S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 63.794.

---

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2010.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signatures

Référence de publication: 2010092012/12.

(100102454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**NasyaJet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 128.104.

---

Complémentaire des comptes annuels au 31 décembre 2008 qui ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, la première fois le 06/07/2010.

N° Réf: L100097277.04

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2010.

Référence de publication: 2010092014/12.

(100102002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Weatherford International (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 31.964.750,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 146.622.

---

In the year two thousand and ten, on the twenty-fifth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary public established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Weatherford International Ltd., a company incorporated under the laws of Bermuda, having its registered office at Clarendon House, 3 Church Street, Hamilton HM 11, Bermuda, with registration number 31953 (the "Sole Shareholder"), here represented by Annick Braquet, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party hereby represented as described above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearer is the sole shareholder of "Weatherford International (Luxembourg) Holdings S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 69 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, on 16 June

2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Association (“Mémorial C”) number 1292 dated 4 July 2009, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.622 (the “Company”).

The articles of association of the Company have been lastly amended by a notarial deed enacted by the undersigned notary on 19 February 2010, published in the Mémorial C, number 743 dated 9 April 2010.

II.- That the 800 (eight hundred) ordinary shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class A shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class B shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class C shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class D shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class E shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class F shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class G shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class H shares, 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class I shares and 97,811 (ninety-seven thousand eight hundred eleven) class J shares, all having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each and representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 7,492,000 (seven million four hundred ninety-two thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 24,472,750 (twenty-four million four hundred seventy-two thousand seven hundred fifty United States Dollars) to USD 31,964,750 (thirty-one million nine hundred sixty-four thousand seven hundred fifty United States Dollars) by the issuance of:

- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class A shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class B shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class C shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class D shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class E shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class F shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class G shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class H shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class I shares, and
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class J shares,

all having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each, subject to the payment of a global share premium amounting to USD 67,425,648 (sixty-seven million four hundred twenty-five thousand six hundred forty-eight United States Dollars), of which USD 749,200 (seven hundred forty-nine thousand two hundred United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind;

3. Subscription and payment by Weatherford International Ltd. of all the new shares by way of a contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Subsequent amendment of article 8. of the articles of association of the Company;

6. Creation of two classes of managers of the Company: Category A managers and Category B managers, and appointment and classification of managers of the Company;

7. Subsequent amendment of article 12. and article 13. of the articles of association of the Company; and

8. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

#### *First resolution:*

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

#### *Second resolution:*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 7,492,000 (seven million four hundred ninety-two thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 24,472,750 (twenty-four million four hundred seventy-two thousand seven hundred fifty United States Dollars) to USD 31,964,750 (thirty-one million nine hundred sixty-four thousand seven hundred fifty United States Dollars) by the issue of:

- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class A shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class B shares,

- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class C shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class D shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class E shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class F shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class G shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class H shares,
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class I shares, and
- 29,968 (twenty-nine thousand nine hundred sixty-eight) new class J shares,

all having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "New Shares"), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 67,425,648 (sixty-seven million four hundred twenty-five thousand six hundred forty-eight United States Dollars) (the "Share Premium"), of which USD 749,200 (seven hundred forty-nine thousand two hundred United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of receivables in an aggregate amount of USD 74,917,648 (seventy-four million nine hundred seventeen thousand six hundred forty-eight United States Dollars) including accrued interest as at 25 June 2010 (the "Receivables").

*Third resolution:*

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Shares through the contribution of the Receivables.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, here represented by Ms. Annick Braquet, prenamed, by virtue of the proxy given under private seal.

The Sole Shareholder declares to subscribe the New Shares. The issue of the New Shares is also subject to the payment of the Share Premium.

The New Shares as well as the Share Premium have been fully paid up by the Sole Shareholder through a contribution of the Receivables.

*Description of the contribution*

The contribution made by the Sole Shareholder, in exchange for the issuance of the New Shares and the payment of the Share Premium is composed of the Receivables (the "Contribution").

*Valuation*

The net value of the Contribution amounts to USD 74,917,648 (seventy-four million nine hundred seventeen thousand six hundred forty-eight United States Dollars). Such valuation has been approved by the sole manager of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 25 June 2010, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

*Evidence of the contribution's existence*

A proof of the Contribution has been given to the undersigned notary.

*Manager's intervention*

Thereupon intervenes Mr. Peter Lovasz, employee, with professional address at 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, here represented by Ms. Annick Braquet, prenamed, in accordance with the provisions of the statement of contribution value established on 25 June 2010,

acting in his capacity as sole manager of the Company, requires the notary to act what follows:

Acknowledging having been previously informed of the extent of his responsibility, legally bound as sole manager of the Company by reason of the contribution in kind described above, he expressly agrees with the description of this contribution, with its valuation, and confirms the validity of the subscription and payment.

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the Sole Shareholder holds:

- 800 (eight hundred) ordinary shares;
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class A shares,
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class B shares,
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class C shares,
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class D shares,
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class E shares,
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class F shares,

- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class G shares,
  - 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class H shares,
  - 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class I shares, and
  - 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class J shares,
- all having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each.

The notary acts that all the shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolutions to be taken below.

*Fifth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contributions described above having been fully carried out, it is resolved to amend article 8. of the Company's articles of association so as to read as follows:

**Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 31,964,750 (thirty-one million nine hundred sixty-four thousand seven hundred fifty United States Dollars), represented by 1,278,590 (one million two hundred seventy-eight thousand five hundred ninety) shares with a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each, divided into (i) 800 (eight hundred) ordinary shares with a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Ordinary Shares") and (ii) ten classes of shares as follows:

- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class A shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class A Shares"),
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class B shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class B Shares");
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class C shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class C Shares");
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class D shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class D Shares"),
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class E shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class E Shares");
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class F shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class F Shares");
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class G shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class G Shares");
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class H shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class H Shares");
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class I shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class I Shares"); and
- 127,779 (one hundred twenty-seven thousand seven hundred seventy-nine) class J shares having a nominal value of USD 25 (twenty-five United States Dollars) each (the "Class J Shares").

All the Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares, the Class I Shares and the Class J Shares will be collectively referred to as the "Classes of Shares" as the case may be, or individually as a "Class of Shares". All the Ordinary Shares and the Classes of Shares will be collectively referred to as the "shares" as the case may be, or individually as a "share".

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles."

*Sixth resolution:*

The Sole Shareholder resolves to create two classes of managers of the Company: Category A managers and Category B managers.

The Sole Shareholder resolves to appoint as Category A managers:

- Mr. William G. Fulton, Tax Manager, born on 10 January 1956 in Aberdeen, Scotland, residing at 36, Brimmond Drive, Westhill, AB 326SZ Aberdeen, Scotland, United Kingdom, and
- Mr. Brian Moncur, Financial Manager, born on 15 September 1953 in Aberdeen, Scotland, residing at 41, Gilbert Road, Bucksburn, AB 21 9AN, Aberdeen, Scotland, United Kingdom;

The Sole Shareholder further resolves to reclassify Mr. Peter Lovasz from sole manager to Category A manager.

The Sole Shareholder resolves to appoint as Category B managers:

- Mr. Franklin Louis Weidema, Attorney at Law, born in Sao Paulo, Brazil, on 27 January 1960, with professional address at 102, Rue des Maraichers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Ms. Christel Damaso, Manager/Corporate Governance, born on 24 July 1978 in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, residing at 4, rue Hédange, L-3840 Schifflange, Grand-Duchy of Luxembourg.

*Seventh resolution:*

As a consequence of the foregoing statement and resolution, it is resolved to amend and restate article 12. and article 13. of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 12.** The Company is managed by a board of managers composed of one or several category A manager(s) and one or several category B manager(s). The managers are appointed and designated as category A manager or category B manager by a resolution of the shareholders which sets the term of their office. The managers need not be shareholders of the Company.

In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company’s objects and provided the terms of this article have been complied with.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the single signature of any category A or B manager for all matters not exceeding the equivalent of EUR 10,000, (ii) the joint signature of at least one category A manager and at least one category B manager, (iii) the single signature of any category A manager or as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with these Articles.

The board of managers may subdelegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The board of managers will determine this agent’s responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of the agency.

The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one category A manager and one category B manager. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast provided that at least a category A manager and a category B manager agreed on those resolutions. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

Decisions of the managers may be taken by circular resolution, the signature of which may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile or any suitable way of telecommunication means.

**Art. 13.** The board of managers shall choose from among its members a chairman. They may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by either a category A or a category B manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about EUR 7,000.-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### **Traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le vingt-cinquième jour de juin.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire public établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Weatherford International Ltd., une société constituée selon le droit des Bermudes, ayant son siège social sis à Clarendon House, 3 Church Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 31953 (l'«Associé Unique»), ici représentée par Annick Braquet, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- le comparant est le seul associé de «Weatherford International (Luxembourg) Holdings S.à r.l.», une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 69 rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire public résidant à Luxembourg, le 16 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C») numéro 1292 daté du 4 juillet 2009, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.622 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié dressé par le notaire soussigné le 19 février 2010, publié au Mémorial C, numéro 743 du 9 avril 2010.

II.- Que les 800 (huit cent) parts sociales ordinaires, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie A, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie B, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie C, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie D, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie E, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie F, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie G, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie H, 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie I et 97.811 (quatre-vingt-dix-sept mille huit cent onze) parts sociales de catégorie J, toutes ayant une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune et représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées et que l'assemblée peut valablement décider de tous les points de l'ordre du jour sur lesquels l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 7.492.000 USD (sept millions quatre cent quatre-vingt-douze mille Dollars Américains) pour le porter de son montant actuel de 24.472.750 USD (vingt-quatre millions quatre cent soixante-douze mille sept cent cinquante Dollars Américains) à 31.964.750 USD (trente-et-un millions neuf cent soixante-quatre mille sept cent cinquante Dollars Américains), par l'émission de:

- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie A,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie B,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie C,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie D,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie E,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie F,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie G,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie H,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie I, et
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie J,

toutes ayant une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 67.425.648 USD (soixante-sept millions quatre cent vingt-cinq mille six cent quarante-huit Dollars Américains), dont 749.200 USD (sept cent quarante-neuf mille deux cent Dollars Américains) seront alloués à la réserve légale, l'ensemble devant être entièrement libéré par la voie d'un apport en nature;

3. Souscription et paiement par Weatherford International Ltd. de toutes les nouvelles parts sociales par voie d'apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification consécutive de l'article 8 des statuts de la Société;

6. Création de deux catégories de gérants de la Société: gérants de Catégorie A et gérants de Catégorie B, et nomination et classification des gérants de la Société;

7. Modification consécutive de l'article 12. et de l'article 13. des statuts de la Société; et

8. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

*Première résolution:*

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il se considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

*Deuxième résolution:*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 7.492.000 USD (sept millions quatre cent quatre-vingt-douze mille Dollars Américains), afin de le porter de son montant actuel de 24.472.750 USD (vingt-quatre millions quatre cent soixante-douze mille sept cent cinquante Dollars Américains) à un montant de 31.964.750 USD (trente-et-un millions neuf cent soixante-quatre mille sept cent cinquante Dollars Américains) par l'émission de:

- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie A,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie B,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie C,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie D,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie E,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie F,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie G,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie H,
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie I, et
- 29.968 (vingt-neuf mille neuf cent soixante-huit) nouvelles parts sociales de catégorie J,

toutes ayant une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), moyennant le paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 67.425.648 USD (soixante-sept millions quatre cent vingt-cinq mille six cent quarante-huit Dollars Américains) (la «Prime d'Emission»), dont 749.200 USD (sept cent quarante-neuf mille deux cent Dollars Américains) seront alloués à la réserve légale, la totalité devant être libérée par un apport en nature consistant en des créances d'un montant total de 74.917.648 USD (soixante-quatorze millions neuf cent dix-sept mille six cent quarante-huit Dollars Américains) incluant les intérêts accumulés à la date du 25 juin 2010 (les «Créances»).

*Troisième résolution:*

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales au moyen de l'apport des Créances.

*Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement*

Intervient alors l'Associé Unique, ici représenté par Annick Braquet, précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

L'Associé Unique déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales. L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également sujette au paiement de la Prime d'Emission.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Associé Unique au moyen de l'apport des Créances.

*Description de l'apport*

L'apport réalisé par l'Associé Unique, en échange de l'émission des Nouvelles Parts Sociales et du paiement de la Prime d'Emission est composé des Créances («l'Apport»).

*Evaluation*

La valeur nette totale de l'Apport s'élève à 74.917.648 USD (soixante-quatorze millions neuf cent dix-sept mille six cent quarante-huit Dollars Américains). Une telle évaluation a été approuvée par le gérant unique de la Société confor-

mément à une déclaration sur la valeur du 25 juin 2010, qui devra rester annexée au présent acte pour être enregistré avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Une preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

*Intervention du gérant*

Intervient alors Mr. Peter Lovasz, employé, avec adresse professionnelle au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Mlle Annick Braquet, précitée, conformément aux dispositions d'une déclaration de valeur établie à la date du 25 juin 2010,

agissant dans sa capacité de gérant unique de la Société, requiert le notaire soussigné d'acter comme suit:

Reconnaissant avoir été préalablement informé de l'extension de sa responsabilité, légalement tenu en tant que gérant unique de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, accepte expressément la description de cet apport, avec son évaluation, et confirme la validité de la souscription et du paiement.

*Quatrième résolution:*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'Associé Unique de la Société, détient:

- 800 (huit cent) parts sociales ordinaires,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie A,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie B,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie C,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie D,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie E,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie F,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie G,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie H,
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie I, et
  - 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie J,
- toutes ayant une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune.

Le notaire établit que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider des résolutions à prendre ci-dessous.

*Cinquième résolution:*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et les apports décrits ci-dessus ayant étant totalement réalisés, il est décidé de modifier l'article 8. des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 31.964.750 USD (trente-et-un millions neuf cent soixante-quatre mille sept cent cinquante Dollars Américains), représenté par 1.278.590 (un million deux cent soixante-dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix) parts sociales d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune, divisées en (i) 800 (huit cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires») et (ii) dix catégories de parts sociales comme suit:

- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie A»),
- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie B»),
- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie C d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie C»),
- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie D d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie D»),
- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie E d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie E»),
- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie F d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie F»),
- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie G d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie G»),
- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie H d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie H»),

- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie I d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie I»), et

- 127.779 (cent vingt-sept mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales de catégorie J d'une valeur nominale de 25 USD (vingt-cinq Dollars Américains) chacune (les «Parts Sociales de Catégorie J»).

Toutes les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie I, et les Parts Sociales de Catégorie J seront collectivement désignées comme les «Catégories de Parts Sociales» selon le cas, ou individuellement comme une «Catégorie de Parts Sociales». Toutes les Parts Sociales Ordinaires et les Catégories de Parts Sociales seront collectivement désignées comme les «parts sociales» ou selon le cas «part sociale» lorsqu'elles sont désignées individuellement.

Le montant du capital social de la Société peut être augmenté ou diminué suivant une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de(s) (l') associé(s) adoptée dans les mêmes conditions que celles nécessaires à la modification des Statuts.»

*Sixième résolution:*

L'Associé Unique décide de créer deux catégories de gérants de la Société: les gérants de Catégorie A et les gérants de Catégorie B.

L'Associé Unique décide de nommer en tant que gérants de Catégorie A:

- M. William G. Fulton, Tax Manager, né le 10 janvier 1956 à Aberdeen, Ecosse, résidant au 36, Brimmond Drive, Westhill, AB 326SZ Aberdeen, Ecosse, Royaume Uni; et

- M. Brian Moncur, Financial Manager, né le 15 septembre 1953 à Aberdeen, Ecosse, résidant au 41, Gilbert Road, Bucksburn, AB 219AN, Aberdeen, Ecosse, Royaume Uni.

L'Associé Unique décide encore de reclassifier M. Peter Lovasz de gérant unique en gérant de Catégorie A.

L'Associé Unique décide de nommer en tant que gérants de Catégorie B:

- M. Franklin Louis Weidema, Avocat Avoué, né à Sao Paulo, Brésil, le 27 janvier 1960, avec adresse professionnelle au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Mlle Christel Damaso, Manager/Corporate Governance, née le 24 juillet 1978 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, résidant au 4, rue Hédange, L-3840 Schifflange, Grand-Duché de Luxembourg.

*Septième résolution:*

En conséquence de la déclaration et résolution qui précède, il est décidé de modifier et reformuler l'article 12. et l'article 13. des statuts de la Société pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 12.** La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) de catégorie A et d'un ou plusieurs gérant(s) de catégories B. Les gérants sont nommés et désignés en tant que gérant de catégorie A ou gérant de catégorie B par une résolution des associés qui fixera le terme de leur fonction. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés de la Société.

Dans les rapports avec les tiers, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectées.

L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) peut, à tout moment et sans justification (ad nutum), révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

La société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) la signature individuelle d'un seul gérant de catégorie A ou B pour toute question n'excédant pas l'équivalent de 10.000 EUR, (ii) la signature conjointe d'au moins un gérant de catégorie A et au moins un gérant de catégorie B, (iii) la signature individuelle de tout gérant de catégorie A ou, selon le cas, par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué conformément aux présents Statuts.

Le conseil de gérance peut subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de cet agent, la durée de la période de représentation et toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et acter seulement si une majorité des membres est présente ou représentée, incluant au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les résolutions du conseil de gérance sont valablement prises par la majorité des votes à condition qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B approuve ses résolutions. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées dans des procès verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés.

Les décisions des gérants pourront être prises par résolution écrite (résolutions circulaires), les signatures des gérants apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et transmise par lettre ou facsimile ou tout autre moyen de télécommunication approprié.

« **Art. 13.** Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant de catégorie A ou un gérant de catégorie B.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être données à tous les gérants au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion ainsi que la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peut/peuvent prendre part aux réunions du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.»

#### *Estimation des frais*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cet acte, ont été estimés à EUR 7.000.-

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: A. Braquet, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Relation: LAC/2010/29051. Reçu soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur (signé): F. Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093489/492.

(100103702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

---

#### **NasyJet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 128.104.

Complémentaire des comptes annuels au 31 décembre 2009 qui ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, la première fois le 06/07/2010.

N° Réf.: L100097275.04

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2010.

Référence de publication: 2010092015/12.

(100102003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Natur Produkt Holdings Limited S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 55.355.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Natur Produkt Holdings Limited S.A.*

*United International Management S.A.*

Référence de publication: 2010092016/12.

(100102153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Newark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 66.739.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010092019/9.

(100102020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Newark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 66.739.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010092020/9.

(100102523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**UPC DTH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 68.000,00.**

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Peternelchen.  
R.C.S. Luxembourg B 87.905.

In the year two thousand and ten, on the first day of June, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

UPC Broadband Slovakia s.r.o., a private limited liability company incorporated under the laws of Slovakia, with registered office at Sevcenkova 36, 851 01 Bratislava, ID No. (company No.) 35 971 967, registered with the Commercial register of the District court of Bratislava I (the Sole Shareholder),

hereby represented by Christophe Balthazard, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder holds the entire share capital of UPC DTH S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 87.905 (the Company). The Company was incorporated on 7 June 2002 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C-N°1282 of 4 September 2002. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time on 19 May 2010 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which deed has not yet been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder is the owner of all the 124 (one hundred and twenty-four) shares of the Company, without nominal value, representing the entire share capital of the Company, and the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with Article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

II. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

(1) Waiver of the convening notices.

(2) Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 56,000 in order to bring the share capital of the Company from its present amount to EUR 68,400, by way of the issuance of 560 new shares of the Company without nominal value.

(3) Subscription to and payment in full of the share capital increase specified under item (2) above.

(4) Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified above.

(5) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares, and to see to any formalities in connection therewith.

(6) Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder takes the following resolutions:

*First resolution*

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considers itself as duly convened and declares having full knowledge of the agenda which was communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholders resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 56,000 (fifty-six thousand Euros) in order to bring the share capital of the Company from its present amount to EUR 68,400 (sixty-eight thousand four hundred Euros), by way of the issuance of 560 (five hundred and sixty) shares of the Company without nominal value.

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder declares to subscribe to the newly issued shares of the Company without nominal value and fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of the following assets in an aggregate amount of EUR 56,000 (fifty-six thousand Euros) (the Assets):

- (1) all customer agreements in force relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder;
- (2) all dealer agreements relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder;
- (3) all dish turn agreements relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder;
- (4) all service agreements relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder;
- (5) all licence agreements relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder;
- (6) all development and supply agreements relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder;
- (7) all agreements for the supply of products and services relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder;
- (8) all customer receivables relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder; and
- (9) the customer list relating to the direct-to-home business of the Sole Shareholder.

The value of the Assets of EUR 56,000 (fifty-six thousand Euros) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the Assets is supported by a certificate issued by the management of the Company (the Certificate) which confirms inter alia that the value of the Assets is at least equal to EUR 56,000 (fifty-six thousand Euros).

A copy of the Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above increase of the share capital, so that it shall henceforth read as follows:

"The nominal value of the Company's subscribed and paid share capital is fixed at EUR 68,400 (sixty-eight thousand four hundred Euros) represented by 684 (six hundred and eighty-four) shares, without indication of nominal value".

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued shares and to see to any formalities in connection therewith.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately one thousand one hundred euro (€ 1,100.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the Sole Shareholder, it is also stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le premier juin, par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

UPC Broadband Slovakia s.r.o., une société à responsabilité limitée de droit slovaque, ayant son siège social au Sevcenkova 36, 851 01 Bratislava, ID No. (company No.) 35 971 967, immatriculée auprès du Commercial Register of the District Court of Bratislava I (l'Associé Unique),

ici représentée par Christophe Balthazard, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique détient l'intégralité du capital social de UPC DTH S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 87.905 (la Société). La Société a été constituée le 7 juin 2002 suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1282 du 4 septembre 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 19 mai 2010 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, lequel acte n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les 124 (cent vingt-quatre) parts sociales de la Société sans valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de la Société, et l'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

II. L'Associé Unique désire adopter des résolutions sur les points suivants:

- (1) Renonciation aux formalités de convocation.
- (2) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 56.000 EUR de façon à porter le capital social de la Société à 68.400 EUR, par voie d'émission de 560 nouvelles parts sociales de la Société sans valeur nominale.
- (3) Souscription et libération intégrale de l'augmentation de capital social mentionnée au point (2) ci-dessus.
- (4) Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus.
- (5) Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société, de procéder, seul et avec plein pouvoir de substitution, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

(6) Divers.

III. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme dûment convoqué et déclare avoir eu pleinement connaissance de l'ordre du jour qui lui avait été communiqué au préalable.

### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de 56.000 EUR (cinquante-six mille Euros) de façon à porter le capital social de la Société à 68.400 EUR (soixante-huit mille quatre cents Euros), par voie d'émission de 560 (cinq cent soixante) nouvelles parts sociales de la Société sans valeur nominale.

### *Souscription - Libération*

L'Associé Unique déclare souscrire les parts sociales nouvellement émises de la Société sans valeur nominale et la libérer intégralement au moyen d'un apport en nature consistant en les actifs suivants, d'une valeur totale de 56.000 EUR (cinquante-six mille Euros) (les Actifs):

- (1) tous les contrats client en vigueur concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique;
- (2) tous les contrats fournisseur concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique;
- (3) tous les contrats d'installation de paraboles (dish turn agreements) concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique;
- (4) tous les contrats de service concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique;
- (5) tous les contrats de licence concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique;
- (6) tous les contrats de développement et de fourniture concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique;
- (7) tous les contrats pour la fourniture de produits et services concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique;
- (8) toutes les créances clients concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique; et
- (9) la liste des clients concernant la branche d'activité de radiodiffusion à domicile de l'Associé Unique.

La valeur des Actifs, qui s'élève à 56.000 EUR (cinquante-six mille Euros), est à allouer au compte capital social de la Société.

La valeur des Actifs est certifiée par un certificat émis par les organes de gestion de la Société (le Certificat) confirmant entre autres que la valeur des Actifs est au moins égale à 56.000 EUR (cinquante-six mille Euros).

Une copie du Certificat, après signature ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, restera jointe au présent acte pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation de capital social qui précède, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social de la Société est fixé à la somme de 68.400 EUR (soixante-huit mille quatre cents Euros), représenté par 684 (six cent quatre-vingt-quatre) parts sociales sans indication de valeur nominale."

### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de procéder, seul et avec plein pouvoir de substitution, au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des parts sociales nouvellement émises, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

### *Estimation des frais*

Le montant des dépenses supportées par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à mille cent euros (€ 1.100.-)

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de l'Associé Unique, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de l'Associé Unique, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: Balthazard, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 juin 2010. Relation: EAC/2010/6697. Reçu soixante-quinze euros 75,-€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010093476/183.

(100103615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

**Newark S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 66.739.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2010092021/9.  
(100102524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Okawango, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 112.500.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2010092033/11.  
(100102267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Olympus s. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 133.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 juin 2010. Signatures.  
Référence de publication: 2010092034/10.  
(100102034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**Open S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 64.594.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations  
Luxembourg, le 12 juillet 2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2010092035/11.  
(100102557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

---

**SSP Resources Gloucester Parent 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. AMCIC2 Gloucester S.à r.l.).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 148.166.

In the year two thousand ten, on the seventh of July.

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

SSP Resources L.P., a limited partnership formed under the laws of Cayman Islands, having its registered office at c/o Mourant Cayman Corporate Services Ltd, Harbour Center, P.O. Box 1348 Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership of Cayman Islands under the number QH-41326;

duly represented by Me Sophie ZINTZEN, avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The pre-mentioned SSP Resources L.P. is the sole member (the "Sole Member") of the company AMCIC2 Gloucester S.à r.l. (previously SHCO 6 S.à r.l.), a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg under the number B 148166,

incorporated by a deed received on September 4, 2009 by Me Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, (Grand-Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, number 1952 of October 7, 2009 (hereafter the "Company").

Such appearing party, represented as here above stated, in his capacity of sole member of the Company has requested the undersigned notary to state the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Member of the Company resolves to change the name of the Company into SSP Resources Gloucester Parent 1 S.à r.l.

*Second resolution*

The Sole Member resolves to amend Article 4 of the articles of association of the Company so as to reflect the change of name of the Company.

Consequently, Article 4 of the articles of association of the Company is replaced by the following text:

"The company will assume the name of "SSP Resources Gloucester Parent 1 S.à r.l."."

*Third resolution*

The Sole Member of the Company resolves to acknowledge the resignation of Mr. Hans J. MENDE and Mr. David B.F. SCHULER, from their mandate as A managers of the Company with effect as of today and to grant them discharge for the execution of their mandate.

*Fourth resolution*

The Sole Member of the Company resolves to appoint as new A managers:

1. Mr. Mark C. MOORES, born on May 19, 1963, at Ann Arbor (Michigan- U.S.A), accountant, residing at 888, Seventh Avenue, New York, NY 10106, U.S.A. and,

2. Mr. David G. TAYLOR, born on December 19, 1972, at Perth (Australia), attorney, residing at 888, Seventh Avenue, New York, NY 10106,

with effect as from the date of this deed and for an unlimited period.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately one thousand and fifty Euros.

*Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le sept juillet.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**A COMPARU:**

SSP Resources L.P., un "limited partnership" constitué sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Mourant Cayman Corporate Services Ltd, Harbour Center, P.O. Box 1348 Grand Cayman KY1-1108, Cayman Islands inscrites au «Registrar of Exempted Limited Partnership» des Iles Cayman sous le numéro QH-41326;

ici représentée par Maître Sophie ZINTZEN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La pré-mentionnée SSP Resources L.P. est l'associé unique ("Associé Unique") de la société AMCIC2 Gloucester S.à r.l. (anciennement SHCO 6 S.à r.l.), une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148166, constituée en date du 4 septembre 2009 suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1952 du 7 octobre 2009 (ci-après la "Société").

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, en sa qualité d'associé unique de la Société a demandé au notaire instrumentant d'acter ses résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de la Société en SSP Resources Gloucester Parent 1 S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter le changement de dénomination sociale.

En conséquence, l'article 4 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

"La société prend la dénomination de "SSP Resources Gloucester Parent 1 S.à r.l.".

*Troisième résolution*

L'Associé Unique de la Société décide de prendre acte de la démission de M. Hans J. MENDE et de M. David B.F. SCHULER de leur mandat de gérant A de la Société avec effet à la date d'aujourd'hui et de leur donner décharge pour l'exécution de leur mandat.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique de la Société décide de nommer en tant que nouveaux gérants A:

1. Monsieur Mark C. MOORES né le 19 mai 1963, à Ann Arbor (Michigan, U.S.A.), comptable, demeurant au 888, Seventh Avenue, New York, NY 10106, Etats-Unis d'Amérique, et

2. Monsieur David G. TAYLOR, né le 19 décembre 1972, à Perth (Australie), avocat, demeurant au 888, Seventh Avenue, New York, NY 10106, Etats-Unis d'Amérique,

avec effet à la date du présent acte et avec une durée indéfinie.

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille cinquante Euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. ZINTZEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2010. LAC/2010/30498. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 13 juillet 2010.

Référence de publication: 2010092466/110.

(100103246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2010.

---

**Monday Night Productions Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3638 Kayl, 10, rue de Eweschbour.

R.C.S. Luxembourg B 142.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2010092013/11.

(100102515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2010.

**Casa-Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 15, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 100.551.

L'an deux mille dix, le vingt-huit juin.

Par devant Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme CASA-LUX S.A. avec siège social à L-9964 Huldange, 3 op d'Schmëtt,

constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, notaire de résidence à Mersch en date du 13 février 1990, publié au Mémorial C no 320 du 11 septembre 1990, page 15.314, inscrite au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 100551,

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Alfred JAKOBS, gérant de sociétés, né à Reuland, le 01 novembre 1960, demeurant à B-4790 Burg-Reuland, 42F Burg,

La présidente choisit comme secrétaire Monsieur Lambert JAKOBS, employé, né à Malmedy, le 17 mai 1969, demeurant à B-4782 St. Vith, Galhausen 20F

et comme scrutateur Madame Elisabeth JENNINGES, salariée, née à St. Vith, le 05 juillet 1959, demeurant à B-4790 Burg-Reuland, 42F Burg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur la liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarant se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ? ne varietur ? par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

L'intégralité du capital social étant présente ou représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable. La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre de jour:

1.- transfert du siège social et modification subséquente de l'article 1, alinéa 2.

2.- divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour, et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Unique résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-9964 Huldange, 3, op d'Schmëtt à L-9990 Weiswampach, 15 Duarrefstrooss et de modifier l'article 1 alinéa 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Alinéa 2.** "Cette société aura son siège à Weiswampach. La durée en est illimitée."

Le reste de l'article 2 reste inchangé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 11.20 heures.

DONT ACTE, fait et passé à Clervaux

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Jakobs, E. Jenniges, Jakobs, Martine Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 29 juin 2010. Relation: CLE/2010/633. Reçu soixante-quinze euros (75,00.-).

*Le Receveur (signé):* Rodenbour C.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre aux firmes.

Clervaux, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Martine WEINANDY.

Référence de publication: 2010092185/48.

(100099911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2010.